



CONTRAT DE TERRITOIRE DE Mairie de Grigny
OPERATIONS RETENUES ET PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

ENVELOPPE FINANCIERE	
Montant initial	4 292 647 €
Malus (1)	0 €
Dotations financières d'autres collectivités (3)	0 €
Montant total mobilisable à la signature du contrat	4 292 647 €
Montant engagé dans l'enveloppe initiale (2)	429 265 €

Fonds sollicité	Libellé de l'opération	Code de l'opération HT (€)	Montant de travaux retenus (€)	Montant subvention mobilisable (€)	Autres financements (€)	Part restant à la charge collectivité	Échéancier prévisionnel de financement (€)					Planting prévisionnel des travaux			
							2016	2016	2017	2018	2019	2020	Début	Fin	
Renforcement du service public (2)	Restauration et mise en valeur de l'église St Roch-St Sulpice	1 445 000	1 445 000	1 156 000	0	289 000	561 600	479 800	115 600				Mars 2015	Mai 2017	
	Tranformation d'un terrain de football en terrain synthétique de grande jeux au Parc des Sports	650 825	650 826	245 330	276 330	130 165	230 797	6 755	1 579				Septembre 2014	Décembre 2014	
	Réhabilitation de la Ferme Neuve suite à un incendie	1 200 000	1 200 000	860 000	0	240 000	360 000	504 000	86 000				Septembre 2014	Décembre 2015	
	Programme de Réhabilitation de Groupes Scolaires (Groupe scolaire Buffière/Auvalche/Figasse, -Gabriel Péri, La Licorne, Jean Moulin, Groupe scolaire Dodelet, Elia Triplet, Paul Langlevin, Chat baill, Les Tilleuls, Groupe scolaire Belle aux bois dormant / Petite sirène)	381 536	381 536	305 226	0	76 307	274 706			30 523				2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : Parc Saint Lazare (PARCEN)	180 749	190 749	152 599	0	38 150	81 714	55 625	15 280					2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : 6 chemin du Pissais	19 735	19 735	15 798	0	3 947	8 454	6 755	1 579					2015	
	Rédaction étanchéité du local communal du service retraité														
	Réhabilitation bâtiments publics : Conservation menuiseries ou mise en place d'éléments de sécurité dans différents bâtiments	4 830	4 830	3 864	0	866	2 069	1 409	386					2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : Chronométrage des locaux de la mairie	4 250	4 250	3 400	0	850	1 621	1 239	340					2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : Préshybride	8 220	8 220	6 578	0	1 644	3 521	2 397	658					2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : Logement de la Maison des Enfants de la Neuve	15 903	15 903	12 723	0	3 181	6 813	4 636	1 272					2015	
	Rehabilitation des locaux jeunes avenue de la Neuve	28 398	28 398	22 717	0	5 679	12 164	8 281	2 272					2015	
	Réhabilitation bâtiments publics : Travaux d'entretien et travaux de confort	185 917	185 917	148 733	0	37 183	79 644	54 216	14 873					2015	
	Aménagements extérieurs du centre technique	436 740	436 740	349 392	0	87 348	314 453		34 939					2015	
	Réhabilitation et aménagements extérieurs du prototypique du centre des Sports du C.O.S.P.	162 870	162 870	130 296	0	32 574	117 266		13 030					2015	Décembre 2015
Réhabilitation du bâtiment abritant la conservatoire	35 000	35 000	28 000	0	7 000	25 200		2 800					Mars 2015	Mai 2015	
Sous total	4 769 971	4 769 971	3 640 647	276 330	953 984	2 070 222	1 716 360	354 065	0						
Gardiennage : raccordement de la piscine et du gymnase du Labyrinthe	290 000	290 000	232 000	0	58 000	488 000	208 800	23 200					Janvier 2016	Décembre 2016	
Gardiennage : raccordement extension du centre ville	650 000	650 000	520 000	0	130 000	488 000	208 800	52 000					2015		
TOTAL	6 709 871	6 709 971	4 292 647	276 330	1 141 984	2 638 222	1 925 160	429 266	0						

(1) Au bout de deux ans et demi de la vie du contrat, la réalité de la situation de la collectivité est examinée dans le cadre d'une clause de révision. A cette étape intervient éventuellement le déblocage des fonds relatifs aux bonus/malus.
 (2) Répartition des fonds : 50 % minimum est attribué au titre du fonds de renforcement du service public et 25 % (50 % pour les communes de moins de 5 000 habitants) maximum pour les opérations de voirie au titre du fonds
 (3) Opérations d'intérêt commun, subventions mutualisées : communes de moins de la commune, (montant) :
 (4) Préciser l'origine des autres financements et leur montant